

# SALLE DES INVITES

## « AU BON TEMPS »

Notre salle des invités « **AU BON TEMPS** » accueille tous les jours de la semaine, les parents et ami(e)s de nos résidents pour le déjeuner.

Le Home de Préville n'ayant pas la vocation d'un restaurant, seuls les parents et les personnes ayant un lien avec les résidents pourront être accueillis. Dans un souci d'apporter une prestation de bonne qualité, nous vous demandons de respecter le protocole rédigé ci-dessous.

### 1) RESERVATION :

Du **lundi au vendredi** (hors jours fériés) auprès de **la secrétaire d'accueil** du Home de Préville, pendant les horaires d'ouverture (**09h00 à 12h30 – 14h00 à 17h00**).

**Réservation 72h à l'avance obligatoire avant midi.**

### 2) TARIFS INVITES (le résident n'est pas facturé comme « invité ») :

#### - **MENU DU JOUR :**

- o Du lundi au samedi (hors jours fériés) : 12,50 €/pers TTC (hors boissons)
- o Dimanche et jours fériés : 15,50 €/pers TTC (hors boissons)
- o Noël, Nouvel an, Pâques : 26,00 €/pers TTC (hors boissons)

**Gratuité pour les enfants jusqu'à 6 ans révolus.**

**Pour tout autre repas, s'adresser aux Agapes Hôtes. Prestation sur devis.**

### 3) LIEU ET HORAIRES DES REPAS :

- **LIEU :** la salle des invités « **AU BON TEMPS** » est située au rez-de-chaussée du service St Vincent, face à la salle à manger des résidents.

- **HORAIRES D'OUVERTURE : De 12h30 à 14h30**

Nous vous remercions de bien vouloir libérer la salle des invités **au plus tard à 15 heures**, horaire d'ouverture du salon de thé.

### 4) PAIEMENT :

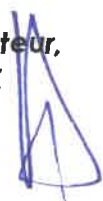
**MENUS :** Règlement à l'avance auprès de la secrétaire d'accueil (par chèque ou espèce)

**BOISSONS :** Règlement sur place, le jour du repas en salle à manger, auprès des professionnels des Agapes Hôtes.

### 5) ANNULATION DE LA RESERVATION :

**Toute annulation doit être effectuée au plus tard 48 heures avant la date prévue du repas**, auprès de la secrétaire d'accueil du Home de Préville, pendant les horaires d'ouverture (09h00 à 12h30 – 14h00 à 17h00). Dans le cas contraire, la facturation du/des menus sera maintenue.

**Le Directeur,  
F. PLATZ**



**La Gouvernante,**



**Mme CALLONNET**

**Les Agapes Hôtes,**



**Mr BONNEL**